

## **La Nakba, les Réfugiés palestiniens, le droit au retour**

Le 15 mai 2018 a marqué pour les Palestiniens le 70<sup>ème</sup> anniversaire de l'expulsion de la moitié d'entre eux parallèlement à la création de l'état d'Israël. Aujourd'hui, **plus de 5 millions de réfugiés palestiniens** vivent dans des conditions inacceptables au Liban, en Syrie, en Jordanie et dans des camps en Cisjordanie et Gaza. Le droit au retour des réfugiés palestiniens est inscrit dans la résolution 194 de l'ONU et son application est sans cesse repoussée ; cela doit cesser car aucune paix durable ne sera possible sans résolution du problème des réfugiés palestiniens.

### **Gaza, la mort programmée ! Exigeons la levée immédiate du blocus**

La bande de Gaza (360 km<sup>2</sup> pour 2 millions d'habitants, dont 45 % ont moins de 30 ans), est sous blocus israélien depuis 11 ans. Blocus terrestre, maritime et aérien. Pendant ce temps elle a subi 4 attaques militaires israéliennes violentes : milliers de morts, dizaines de milliers de blessés, amputés, infirmes à vie. Maisons et écoles détruites, terre ravagée, industrie en perte, pêche et agriculture quasi impossibles.

Blocus et destructions créent une situation sanitaire et médicale dramatique

**Ce blocus, punition collective contre des civils, est une grave violation du droit international, condamnée par l'ensemble de la communauté internationale qui peine pourtant à agir.**

### **La libération des prisonniers politiques palestiniens.**

7000 Palestiniens, dont 360 enfants, 60 femmes, 15 députés sont actuellement détenus dans les prisons israéliennes en violation du droit international. Depuis 1967, 800 000 palestiniens sont passés par la « case prison ». Ainsi, **Marwan Barghouti**, responsable politique, est prisonnier à vie, et **Ahed Tamimi**, 17 ans, l'est depuis janvier pour avoir donné une gifle à un soldat de l'armée d'occupation.

**Salah Hamouri**, avocat franco palestinien, est lui en détention administrative comme 450 Palestiniens - régime arbitraire où il n'y a ni motif d'inculpation ni défense possible- depuis le 23/08/17 et cette détention risque fort d'être prolongée pour 6 mois le 30/06. Le Maire d'Evry et plusieurs conseillers municipaux ont écrit au Président Macron pour lui demander d'agir pour la libération de Salah Hamouri.

### **Jérusalem : la dénonciation des entreprises françaises qui collaborent à un instrument d'une annexion rampante : le tramway...**

La colonisation de Jérusalem Est est un des obstacles majeurs à la paix et elle est totalement illégale. Le tramway relie Jérusalem Ouest aux colonies illégales construites à Jérusalem Est. Trois entreprises françaises sont fortement impliquées dans l'extension en cours de ce tramway : **Egis Rail** (filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations), **Systra** (filiale commune de la SNCF et de la RATP) et **Alstom**. Deux de ces trois entreprises sont à capitaux publics alors même que la France dénonce la colonisation israélienne ! Faites connaître ce scandale et cette campagne aussi auprès de vos élus ! Signez lettres, cartes et pétition et « cliquer » sur [www.france-palestine.org/Dites-le-aux-entreprises](http://www.france-palestine.org/Dites-le-aux-entreprises)

**Exigeons l'application du droit international.  
La France en est garante. Elle doit agir maintenant.  
SOLIDARITE AVEC LA PALESTINE !**